

GENOLIER

N° 1 – AVRIL 2025

TOUT-MÉNAGE D'INFORMATIONS



Info



CONSEIL COMMUNAL DÉCISIONS PRISES LE 6 MARS 2025

- 1) Acceptation du Préavis N° 61/2025 concernant la modification des Statuts de l'Association intercommunale du SDIS Nyon-Dôle
- 2) Acceptation du Préavis N° 63/2025 concernant une demande de financement de CHF 83'000.– TTC destinée à la location et les frais annexes de 4 containers devant abriter temporairement (12 mois) la pharmacie de Genolier
- 3) Acceptation du Préavis N° 64/2025 concernant une demande de crédit de CHF 125'000.– TTC destiné à la réfection de la desserte forestière du Bois Noir
- 4) Acceptation du Préavis N° 65/2025 concernant une demande de crédit de CHF 421'000.– TTC pour la remise à ciel ouvert du ruisseau La Joy dans le secteur de la Clinique de Genolier
- 5) Acceptation du Préavis N° 66/2025 concernant une demande de crédit de CHF 44'000.– TTC destiné à l'éclairage des passages piétons du village de Genolier

**Prochain Conseil Communal (publique)
le 13 juin 2025 à 20h au Pavillon**

BOULANGERIE – EPICERIE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Daniel Baumgartner en tant que nouveau tenancier de l'épicerie-boulangerie. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite dans cette nouvelle aventure. Nous profitons également de cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements à Madame Angelina Baumgartner, qui a dirigé cette enseigne avec passion et dévouement pendant plus de 10 ans.



CALENDRIER

- 16, 17, 25, 26 avril La Revue du TRAC
3 et 4 mai La Suisse Bouge
Duel intercommunal COOP
(Tout-ménage suivra)
22 mai /20h Présentation du Dossier
Electronique du Patient (DEP)
(Tout-ménage suivra)
18 juin Sortie des Aînés
(Invitation suivra)



Le TRAC a l'honneur de vous présenter sa nouvelle revue intitulée « Mieux avant ? ... Pas sûr ! ».

À travers ce spectacle original, la troupe propose une réflexion satirique et humoristique sur les évolutions de notre société, en abordant le passé et le présent sous un angle critique. Nous vous invitons à assister à cet événement unique, qui promet de mêler habilement réflexion et divertissement.

ASSOCIATION DES CHEVALIERS DU BOIS DE CHÊNES

L'Association valorise la Ferme du Bois de Chênes à travers des événements culturels tels que des expositions, concerts et pièces de théâtre ; elle soutient également la Fondation du Bois de Chênes en suscitant dons et legs pour financer ses activités et projets. L'Association recherche de nouveaux membres, particulièrement ceux liés à la région et sensibles à la préservation du Bois de Chênes. Renseignements : www.chevaliersboisdechenes.ch

Tél: 022 366 86 30 - www.genolier.ch

BREVES

HORAIRES CENTRE DE TRI

Avril à novembre

Mardi 17h à 19h

Jeudi 17h à 19h

Samedi 10h à 12h et 14h à 17h

NAISSANCES

3 janvier Rodrigo Guedes Martins

4 janvier Julian Monk

17 février Aiden Aparicio Carvalho

24 février Gabriel Eccel

14 mars Nora Kumbria

30 mars Alba Kessler

3 avril Adam Gonzalez

CONTROLES RADAR

Décembre 2024 – Route de Duillier

358 véhicules contrôlés

28 conducteurs dénoncés

Janvier 2025 – Route de Trélex

350 véhicules contrôlés

17 conducteurs dénoncés

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Tout projet de travaux sur votre propriété nécessite une autorisation.

Le greffe municipal a assumé cette tâche jusqu'au 12 janvier 2025. À partir de cette date, un département à part entière a été créé, Madame Carole Morina y travaille en collaboration avec le Municipal Gérald Girardet.

Toutes les demandes relatives à des travaux doivent être adressées à :

constructions@genolier.ch et vos appels faits au 022 366 86 33 – le matin.

SWISS BIKE REPAIR

Vente / réparation de vélos à domicile

Seront présents au parking de la Route de la Cézille, les lundis 28 avril, 26 mai, 28 juillet, 25 août, 29 septembre et le 27 octobre de 8h à 12h. (076 804 64 97)

RECHERCHE DE BENEVOLES

ASBV (association des services bénévoles vaudois) recherche des chauffeurs bénévoles. Visitez leur site : www.asbv.ch et/ou écrivez à philippe.frelechoux@sunrise.ch.

Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile recherche des personnes pour la livraison des repas à domicile. Contactez le CMS de Gland-Région au 022 999 67 20.

RISQUE D'INCENDIE !

Les batteries lithium sont présentes dans de nombreux objets du quotidien (smartphones, cigarettes électroniques, vélos électriques, etc.). Cependant, certains produits, comme des peluches ou des cartes musicales en contiennent également.

Malheureusement, ces objets sont souvent jetés à tort avec les ordures ménagères. Cela non seulement gaspille des ressources, mais crée aussi un risque d'incendie. Il est crucial de les éliminer correctement via la collecte des déchets électroniques. Vous pouvez les rapporter gratuitement dans tous les points de vente et de collecte en Suisse, même sans acheter de nouveaux produits. Plus d'infos sur www.risqueincendie.ch.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Si vous êtes propriétaire de bâtiments équipés de chauffages et/ou de chauffe-eau électriques, le canton vous enjoint de vous annoncer spontanément auprès de la Direction de l'Energie (DGE-DIREN) d'ici à fin juin 2025. Vous pouvez également le faire auprès du distributeur d'énergie. Il est rappelé que le délai pour assainir les chauffages électriques est fixé au 1^{er} janvier 2033.

Comment s'annoncer ? Procédures ? Subventions ?

Informations utiles sur le site du canton :

<https://www.vd.ch/environnement/energie/legislation/chauffages-et-chauffe-eau-electriques>.

FELICITATIONS

La Municipalité félicite chaleureusement Monsieur Ardjoume Bindin, collaborateur du Centre de Tri, pour l'obtention de son Master en développement territorial à l'Université de Genève. Nous lui souhaitons plein succès dans ses études de Doctorat à l'Université de Lausanne. Après ses diplômes, Ardjoume prévoit d'utiliser ses compétences pour aider son pays, le Togo, confronté à des conflits liés à la sécheresse. Respect et bonne continuation.



BATIMENT SCOLAIRE A LAMA POUDE - TOGO

Lucienne et Patrick Rouvinez vous présentent avec une grande satisfaction l'état des travaux au Togo à la suite de la récolte de dons du 24 et 31 décembre 2024 à Genolier. Pour rappel : ce bâtiment va accueillir 240 élèves primaires répartis dans trois salles séparées, plus une bibliothèque. L'excellent avancement de la construction va même permettre d'ouvrir l'école avant la fin de l'année scolaire pour les examens finaux. L'inauguration officielle aura lieu vers la mi-juillet en leurs présences ; ils remercient chaleureusement les commerçants de Genolier et environs, la commune de

Genolier ainsi que les nombreux donateurs qui leur ont permis d'atteindre la somme nécessaire pour la construction de ce bâtiment.



FRELON ASIATIQUE

Originaire du sud de l'Asie, le frelon asiatique a été introduit en Europe en 2004. Il colonise la Suisse depuis 2017. Se nourrissant entre autres d'abeilles domestiques et d'insectes indigènes, il est une menace pour l'économie apicole, la biodiversité ainsi que pour la santé publique.

Que faire si je vois un frelon asiatique ou un nid ?

Photographiez ou filmez l'insecte, le nid ou tout autre découverte suspecte ; au moins un individu doit être clairement visible.

Notez la date, l'heure, le lieu et l'environnement (ruches, forêt).

Reportez les cas suspects via la plateforme suisse : www.frelonasiatique.ch.

Si l'observation de nid est valide, la Taskforce frelon asiatique vous contactera pour spécifier la marche à suivre. Confirmez via le site www.frelonasiatique.ch que le nid a bien été détruit, à quelle date et par quelle entreprise.

Frelon européen

Frelon asiatique

